

F – Normes pour citations et références bibliographiques

Nos conseils et exemples se basent sur le Manuel de base des normes APA françaises dans son édition 2019, élaboré par Justine Debret¹ (Debret, 2020) et que l'on peut consulter en ligne ici : <https://www.scribbr.fr/manuel-normes-apa/> ainsi que sur les normes en vigueur à la HE-Arc Santé à Neuchâtel (Bibliothèque des domaines Santé et Travail social de la HES-SO, 2020)².

Principe général

Toutes les sources devront impérativement être citées dans le texte lui-même et référencées dans une bibliographie en fin de travail.

Cela concerne également les éventuelles sources issues d'un outil d'intelligence artificielle.

Le non-respect de ce point expose au soupçon de plagiat !

Méthodes de citations

Il existe différentes méthodes de référencement. Le LJP en propose deux. Le choix doit être discuté avec votre mentor.e et fait pour l'ensemble du travail.

En tous les cas, toutes les sources utilisées seront également référencées dans la bibliographie présentée en fin de travail, suivie de la liste des illustrations.

Méthode 1 – citation directement dans le texte :

Système APA³ « (auteur, date, pages) » en indiquant la référence directement dans le texte entre parenthèses.

Exemple : Pour définir les droits fondamentaux, on peut dire que « ces droits répondent essentiellement au besoin de liberté et d'égalité des personnes » (Mahon, 2010, p.3).

Exemple : Pour définir, les droits fondamentaux, Mahon (2010) explique que « ces droits répondent essentiellement au besoin de liberté et d'égalité des personnes » (p. 3).

Méthode 2 – citation en note de bas de page :

Système classique « auteur – titre » en mettant la référence en note de bas de page. Dans ce cas, la référence est complète et correspond à celle figurant dans la bibliographie, avec ajout de la page.

WORD : Référence > Insérer une note de bas de page

Exemple : Pour définir les droits fondamentaux, Mahon explique que « ces droits répondent essentiellement au besoin de liberté et d'égalité des personnes⁴ ».

¹ Debret, J. (2020). Les normes APA françaises : Guide officiel pour Scribbr basé sur la septième édition (2019) des normes APA. Scribbr. <https://www.scribbr.fr/manuel-normes-apa/>

² Bibliothèque des domaines Santé et Travail social de la HES-SO (2020). Présentation des citations et références bibliographiques : Style APA. 7^e éd. HES-SO & HE-Arc

³ Normes de l'American Psychological Association utilisées dans de très nombreux documents

⁴ Mahon, P. (2010). Droit constitutionnel II : Droits fondamentaux. Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel. p.3

Citation directe

Une citation directe est un texte recopié mot pour mot. Il est encadré par des guillemets et les éventuelles modifications sont mises entre crochets.

Citation indirecte ou narrative

La citation indirecte est le fait de reformuler l'idée d'un-e auteur-e (paraphrase) ; elle doit être explicitement indiquée en citant la référence concernée.

Bibliographie (ou Liste de références)

La bibliographie figure en fin de travail. Elle cite l'ensemble des sources effectivement utilisées pour votre travail, dans l'ordre alphabétique des auteurs, sans distinction du type de sources.

De manière générale, on retient que la référence bibliographique est composée :

1. d'un-e auteur-e → nom, initiale du prénom.
2. d'une date → (année de publication)
3. d'un titre → en *italique*
4. d'une source → la maison d'édition, la base de données, le site internet ou le réseau social.

L'éventuel recours à des documents d'archives (privées ou publiques) sera mentionné dans une partie spécifique de la bibliographie avec les références les plus précises possible.

Si le travail s'appuie sur des informations fournies par des personnes ressources, il est conseillé d'ajouter un point en fin de bibliographie permettant de les identifier : « nom, fonction, date de la discussion ».

Illustrations diverses

Les illustrations – qui ne doivent pas être alibi ! – peuvent être de diverses natures : photos, dessins, caricatures, graphiques, tableaux statistiques, cartes, etc.

Elles doivent avoir une légende claire et être numérotées.

WORD : [Clic droit sur l'image > Ajouter une légende](#)

Leur origine doit toujours être indiquée directement sous l'illustration, ce même si vous êtes vous-même l'auteur de ces illustrations.

Liste des illustrations

La liste récapitulative des illustrations par numéro d'identification doit être fournie en fin de bibliographie, avec l'URL complète en cas d'image trouvée sur le Web. Pour d'éventuelles images générées par IA, un résumé du prompt doit être fourni.

Exemples

De nombreux exemples se trouvent dans les annexes :

- [F1 – Catalogue de modèles – Citations et références bibliographiques](#)
- [F2 – Catalogue de modèles – Illustrations](#)
- [F3 – Exemple de bibliographie et de liste des illustrations](#)